

**ANNEXE AU REGLEMENT DU
CHALLENGE DES MONITEURS ESF
Saison 2022-2023
Règlement particulier
CHALLENGE DES STAGIAIRES**

I) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte aux stagiaires (dames et hommes), à jour de la carte syndicale et en possession d'un livret de formation valide, qui sont au niveau du stage de sensibilisation, c'est à dire tous ceux qui n'ont pas validé le 1^{er} cycle.

II) NATURE DE L'EPREUVE : slalom géant en 2 manches.

L'épreuve se déroulera de la manière suivante :

- 1^{ère} phase : sélections régionales (durant la saison)
- 2^{ème} phase : ½ finales (durant la semaine du challenge)
- 3^{ème} phase : finale

III) EPREUVES REGIONALES

2 manches en slalom géant (chaque manche permettra d'obtenir la qualification). Des ouvriers (de l'épreuve technique du CTT de préférence) désignés par la commission technique du SNMSF réaliseront les temps de base.

A noter :

Temps de base = Temps réalisé par l'ouvreur multiplié par son coefficient ECTT.

Les stagiaires pourront éventuellement participer à plusieurs épreuves régionales qualificatives, en fonction du nombre d'inscrits sur chaque épreuve, mais la priorité sera donnée aux stagiaires du secteur concerné. La meilleure des performances réalisées sera retenue pour prétendre être sélectionné au Challenge National.

Les pourcentages (dames et hommes) pour obtenir la sélection seront déterminés fin mars lorsque toutes les épreuves régionales seront faites. La liste des stagiaires hommes et dames pouvant participer aux qualifications lors du Challenge pourra alors être communiquée.

Dans le cadre de l'épreuve régionale, il est intéressant d'afficher les temps suivants pour information auprès des stagiaires qui pourront situer leur niveau :

- temps d'obtention de l'épreuve technique des CTT dames : temps inférieur ou égal à (temps de base + 25 %)

- temps obtention de l'épreuve technique des CTT hommes : temps inférieur ou égal à (temps de base + 19 %)

IV) INSCRIPTIONS AUX EPREUVES REGIONALES

Les inscriptions seront faites impérativement par les ESF via le back-office du clubsf.com.

V) RESULTATS DES EPREUVES REGIONALES

Les résultats devront être envoyés **impérativement après la course directement sur le clubsf.**

VI) ORDRE DE DEPART

Tirage au sort à la mêlée. Ordre inversé pour la 2^{ème} manche.
(Dames en premier)

VII) CLASSEMENT

A l'issue de la finale, il sera établi :

- Un classement individuel dames
- Un classement individuel hommes